

Monsieur,

Les élections régionales sont un moment démocratique majeur permettant de débattre des sujets qui concernent le quotidien des habitantes et des habitants du territoire, et de proposer un projet pour améliorer leur cadre de vie, leur environnement immédiat, mais aussi des perspectives s'agissant des enjeux importants pour les prochaines générations.

À ces égards, la question de la transition énergétique, celle des énergies renouvelables en général et de l'énergie éolienne en particulier, méritent une attention toute particulière.

Je tenais par conséquent à vous remercier d'avoir entrepris cette démarche de sensibilisation auprès des candidates et des candidats aux élections régionales des 20 et 27 juin prochains et de me permettre de préciser la position de la liste que je mène sur ce sujet important.

La transition énergétique est aujourd'hui un impératif consensuel et une attente largement partagée de nos concitoyennes et de nos concitoyens, ainsi que vous le soulignez dans votre message. Dans cette perspective, la priorité doit être la décarbonation de notre production et de la production d'électricité en particulier. La France, qui a joué un rôle décisif dans la signature de l'Accord de Paris, est aujourd'hui en pointe sur cet objectif. Nous devons tirer parti de cet avantage compétitif en poursuivant une priorité : **innover en matière de développement des usages de l'électricité, notamment dans les mobilités.**

Par son mix énergétique actuel, et à travers l'apport décisif de l'énergie nucléaire, la France se donne les moyens d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris en 2014. Notre région doit naturellement prendre part à cet effort national, **ce qu'elle fait notamment avec les 4 centrales** et les 12 réacteurs présents sur notre territoire, qui produisent à eux seuls 20,7 % de l'électricité française d'origine nucléaire du pays. Le nucléaire doit donc être partie prenante de cette nécessité de décarbonation de nos énergies. Et les énergies renouvelables ont également leur rôle à jouer dans ce mix énergétique, conformément aux objectifs fixés par la loi.

Dans ce cadre, la région doit intervenir et proposer une vision dans la planification stratégique de la transition énergétique du territoire, avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, **ce qui n'a pas été suffisamment le cas au cours du dernier mandat.** Il faut également souligner que notre région produit aujourd'hui 8 % des capacités nationales, **ce qui constitue d'ores et déjà un apport significatif.**

Eu égard à ces considérations et en réponse à votre interpellation, je souhaitais vous préciser quelles sont les positions que je défendrai en matière d'installations d'éoliennes.

En premier lieu, je suis particulièrement attaché à tenir **un discours de vérité**, s'appuyant sur les études scientifiques menées, l'écoute des territoires et de celles et

ceux qui y vivent, sans jouer sur les craintes, souvent légitimes, liées à l'implantation des éoliennes.

Le principal débat autour des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier, **est leur intermittence**, carence à laquelle le stockage ne pourra apporter qu'une réponse partielle. En outre, la puissance de production de chaque unité est relativement faible, ce qui pose des problèmes d'emprise nécessaire au sol. Enfin, force est de constater que la filière française est aujourd'hui insuffisamment structurée pour faire face à la concurrence internationale.

Cette difficulté se conjugue avec plusieurs autres considérations : celle liée à l'enjeu écologique de limitation de l'artificialisation des sols, celle liée à la préservation de notre patrimoine paysager et bâti et de notre potentiel touristique, celle, enfin, liée à la dévalorisation des terres et des biens et à l'impact sur le cadre de vie et son attractivité.

Pour autant, il ne s'agit pas d'interdire l'implantation d'éoliennes, engagement qui ne serait d'ailleurs pas crédible.

En revanche, et il s'agit du deuxième principe de gouvernance que je voudrais partager avec vous, j'ai la conviction que **la région doit permettre aux territoires de choisir librement les moyens qu'ils mettront en œuvre pour atteindre les objectifs de production d'énergie renouvelable** qui sont fixés.

La règle doit être claire et pragmatique : chaque territoire doit pouvoir décider de son mix énergétique en fonction de ses spécificités et de ses aspirations, et **aucun projet éolien ne doit pouvoir être décidé sans l'accord majoritaire des collectivités territoriales et des populations concernées**. Cela pourrait par exemple se faire au niveau de l'intercommunalité.

La lutte contre le réchauffement climatique ne peut pas se faire au mépris des territoires et de celles et ceux qui y vivent : il faut, au contraire, permettre à chacune et chacun d'y prendre part, en fonction de ses capacités et de ses contraintes. Ce n'est qu'à cette seule condition que nous parviendrons à susciter une large adhésion aux objectifs que nous poursuivons et que nous avons toutes et tous en partage.

Enfin, le dernier principe d'action que je souhaite mettre en avant est celui d'**une gouvernance ouverte, à l'écoute de l'ensemble des parties prenantes**.

Tout d'abord parce que l'implantation d'éoliennes est un sujet complexe, soulevant des problématiques dont les facettes sont multiples, et notamment des sujets liés au caractère limitrophe de certaines implantations d'éoliennes, dont l'impact se fait ressentir dans plusieurs territoires, pour des raisons qui peuvent être différentes. Il faut par conséquent, je crois, **se nourrir de l'approche** de ceux, élus et citoyens, qui s'engagent pour apporter une expertise, faire valoir une conviction ou relayer les inquiétudes d'un territoire.

Ensuite, parce que je suis persuadé que la concertation et l'écoute, en un mot, **la méthode, doivent être au cœur d'une nouvelle approche** de ce sujet important qu'est l'implantation d'éoliennes.

Espérant avoir répondu à vos questions et à celles que se posent les citoyens que vous représentez, je demeure à votre écoute.

Bien cordialement,

Marc Fesneau

Candidat à la présidence de la Région Centre - Val de Loire